

# PRÉVENTION SÉCURITÉ ENVIRONNEMENT



## Prévention Sécurité Environnement

Manutention	pages 70 - 71
Sécurité	pages 72 - 81
École PSE	pages 82 - 85
Environnement	page 86

# LES PRÉVENTION SÉCURITÉ ENVIRONNEMENT

- > Partenaire Industrie Environnement Service.
- > Agréé CHSCT.
- > Une équipe de formateurs SST / PRAP agréés INRS.
- > Outils pédagogiques réglementés (CACES, AAUSPR...) et inscrits dans le cadre du développement durable (bac à feu écologique).
- > Sécurité orientée métier.

# FORMATION DES CARISTES : PRÉPARATION AU CACES 1 / 3 / 5 – R389

## Objectifs pédagogiques :

- Donner au participant les compétences globales sur la technologie des chariots automoteurs à conducteurs portés.
- Former le stagiaire à la conduite et aux règles de sécurité pendant les manutentions.

## Points clés :

- Rappel des statistiques «accidents du travail» en manutention.
- Conséquences des accidents.
- Aspect législatif.
- Les différents types de chariots élévateurs, responsabilités du cariste.
- Les consignes de sécurité et de conduite.
- Exercices pratiques de conduite :
  - > Remise d'un livret aux stagiaires.
  - > Tests théoriques et pratiques le dernier jour.

## Public / Pré-requis :

Toute personne appelée à conduire habituellement un chariot automoteur de catégorie 1/3/5.

## Validation :

CACES : validité 5 ans.

## Durée par CACES :

3 jours en formation initiale.  
2 jours en recyclage.

# PRÉPARATION AU CACES P.E.M.P. (NACELLES) R386

## Objectif pédagogique :

- Acquérir les compétences théoriques et pratiques pour conduire les plates formes élévatrices mobiles de personnes en toute sécurité.

## Points clés :

- Théorie :
  - > Législation et réglementation.
  - > Consignes d'utilisation.
  - > Zone de sécurité et de balisage.
  - > Montée et descente (organes).
  - > Alimentation électrique.
  - > Mise en sécurité.
- Pratique :
  - > Présentation des appareils de l'entreprise.
  - > Evolution à vide dans un circuit matérialisé.
  - > Vérifications avant élévation.
  - > Accès au plateau.
  - > Travaux en hauteur.
- Tests théoriques et pratiques.

## Public / Pré-requis :

Toute personne appelée à conduire une PEMP en permanence ou occasionnellement dans le cadre de son travail.

## Validation :

CACES P.E.M.P. : validité 5 ans.

## Durée par catégories :

3 jours en formation initiale (catégories 1a, 1b, 3a, 3b).  
2 jours en recyclage.

# CACES ENGIN DE CHANTIER R372M

## Objectif pédagogique :

- Maîtriser la conduite d'un engin de chantier.

## Points clés :

- Théorie :
  - > Les différents types d'engins dans la R372 modifiée.
  - > Le métier, le contexte réglementaire.
  - > Caractéristiques et technologie des engins.
  - > Principaux risques liés à l'utilisation des engins.
  - > Règles de conduite, de circulation et de stationnement.
- Pratique :
  - > Mise en situation pratique avec mise à disposition sur site d'évolution de l'engin de chantier concerné.
- Test CACES.

## Public / Pré-requis :

Toute personne amenée à utiliser un engin de chantier de catégorie 4.

## Validation :

CACES Catégorie de 1 à 9 : validité 10 ans.

## Durée par CACES :

3 jours en formation initiale.  
2 jours en recyclage.

# MONITORAT EN CONDUITE CHARIOT ÉLÉVATEUR

## Objectifs pédagogiques :

- Transmettre efficacement un savoir-faire.
- Maîtriser les outils de communication pour optimiser sa pédagogie.
- Construire et animer une formation et en mesurer les acquis et le suivi.

## Points clés :

- Les outils de base de la communication.
- Communiquer efficacement.
- Déterminer l'objectif opérationnel.
- Aide à l'élaboration des supports pédagogiques.
- Aide à l'élaboration d'une progression pédagogique.
- Mise en situation.

## Public / Pré-requis :

Toute personne amenée à former du personnel interne à la conduite en sécurité d'engins de manutention et de levage.

## Validation :

Attestation de formation.

## Durée :

4 jours.

# PRÉPARATION A L'AAUSPR CAT. 1 : COMMANDE SOL FILAIRE CAT. 2 : COMMANDE SOL NON FILAIRE

## Objectif pédagogique :

- Acquérir les connaissances et le savoir-faire nécessaires à l'utilisation en sécurité des ponts roulants, portiques et semi-portiques à commande au sol avec fil ou sans fil, sur la base de la note technique 30 de la CRAM ALSACE MOSELLE et conformément au décret 98-1084 du 2.12.98, R 8/2005 CRAM NORD EST.

## Points clés :

- Théorie :
  - > Instances et organismes de prévention, point sur la réglementation en vigueur.
  - > Fonction pontier.
  - > Classification et technologie des ponts roulants.
  - > Principes et particularités des modes de commande.
  - > Utilisation en sécurité des équipements et appareils de levage adaptés.
  - > Facteurs d'accidents et règles de sécurité pour les éviter.
- Pratique :
  - > Sur pont sol avec fil ou sans fil.
  - > Exercices à vide et en charge.

## Public / Pré-requis :

Toute personne amenée à utiliser un pont roulant, portique ou semi-portique à commande au sol avec fil ou sans fil.

## Validation :

AAUSPR : validité 5 ans.

## Durée par catégories :

3 jours de formation initiale.  
2 jours en recyclage.

# CACES ENGIN DE CHANTIER R372M

## Objectif pédagogique :

- Maîtriser la conduite d'un engin de chantier.

## Points clés :

- Théorie :
  - > Les différents types d'engins dans la R372 modifiée.
  - > Le métier, le contexte réglementaire.
  - > Caractéristiques et technologie des engins.
  - > Principaux risques liés à l'utilisation des engins.
  - > Règles de conduite, de circulation et de stationnement.
- Pratique :
  - > Mise en situation pratique avec mise à disposition sur site d'évolution de l'engin de chantier concerné.
- Test CACES.

## Public / Pré-requis :

Toute personne amenée à utiliser un engin de chantier de catégorie 4.

## Validation :

CACES Catégorie de 1 à 9 : validité 10 ans.

## Durée par CACES :

3 jours en formation initiale.  
2 jours en recyclage.

# MONITORAT EN CONDUITE CHARIOT ÉLÉVATEUR

## Objectifs pédagogiques :

- Transmettre efficacement un savoir-faire.
- Maîtriser les outils de communication pour optimiser sa pédagogie.
- Construire et animer une formation et en mesurer les acquis et le suivi.

## Points clés :

- Les outils de base de la communication.
- Communiquer efficacement.
- Déterminer l'objectif opérationnel.
- Aide à l'élaboration des supports pédagogiques.
- Aide à l'élaboration d'une progression pédagogique.
- Mise en situation.

## Public / Pré-requis :

Toute personne amenée à former du personnel interne à la conduite en sécurité d'engins de manutention et de levage.

## Validation :

Attestation de formation.

## Durée :

4 jours.

# PRÉPARATION A L'AAUSPR CAT. 1 : COMMANDE SOL FILAIRE CAT. 2 : COMMANDE SOL NON FILAIRE

## Objectif pédagogique :

- Acquérir les connaissances et le savoir-faire nécessaires à l'utilisation en sécurité des ponts roulants, portiques et semi-portiques à commande au sol avec fil ou sans fil, sur la base de la note technique 30 de la CRAM ALSACE MOSELLE et conformément au décret 98-1084 du 2.12.98, R 8/2005 CRAM NORD EST.

## Points clés :

- Théorie :
  - > Instances et organismes de prévention, point sur la réglementation en vigueur.
  - > Fonction pontier.
  - > Classification et technologie des ponts roulants.
  - > Principes et particularités des modes de commande.
  - > Utilisation en sécurité des équipements et appareils de levage adaptés.
  - > Facteurs d'accidents et règles de sécurité pour les éviter.
- Pratique :
  - > Sur pont sol avec fil ou sans fil.
  - > Exercices à vide et en charge.

## Public / Pré-requis :

Toute personne amenée à utiliser un pont roulant, portique ou semi-portique à commande au sol avec fil ou sans fil.

## Validation :

AAUSPR : validité 5 ans.

## Durée par catégories :

3 jours de formation initiale.  
2 jours en recyclage.

## PRAP

### Objectifs pédagogiques :

- Réaliser son travail dans les meilleures conditions.
- Proposer des améliorations.
- Prévenir des risques liés à l'activité physique.

### Points clés :

- Importance des risques d'accidents du travail et de maladies professionnelles liés à l'activité physique.
- Anatomie et physiologie du corps humain.
- Les pratiques quotidiennes et les risques liés.
- L'identification des éléments déterminants des gestes et des postures de travail.
- Les principes de bases de sécurité physique et d'économie d'effort en fonction de la situation de travail.
- L'homme et le poste de travail.
- Étude de cas sur le terrain.

### Public / Pré-requis :

Tout salarié de l'entreprise.  
Pas de condition préalable.

### Validation :

Attestation de formation.

### Durée :

2 jours.

## PRÉPARATION AUX HABILITATIONS ÉLECTRIQUES BO

### Objectif pédagogique :

- Accéder sans surveillance aux locaux réservés aux électriciens, en dehors de la zone de voisinage et effectuer ou diriger des travaux d'ordre non électrique du domaine de tension correspondant à son habilitation.

### Programme théorique :

- La prévention des risques électriques (suivant publication NF C18-531) :
  - > Définitions.
  - > Les dangers de l'électricité.
  - > Travaux hors tension.
  - > Travaux au voisinage.
  - > Matériel de protection.
  - > Information sur les premiers secours.
  - > Évaluation théorique.
  - > Évaluation pratique.

### Travaux pratiques :

- Exécutant :
  - > Repérer la zone de travail.
  - > Analyser les risques.
  - > Appliquer les prescriptions.
- Chargé de chantier :
  - > Identifier les acteurs.
  - > Analyser les risques.
- > Mettre en place la zone de travail.
- > Faire appliquer les instructions de sécurité.
- > Appliquer les prescriptions.
- > Assurer la surveillance.
- > Utiliser des documents.

### Public / Pré-requis :

Personnel non électricien.

### Validation :

Le formateur formulera à l'employeur, un avis, l'aidant ainsi à définir le contenu du titre d'habilitation.

### Durée :

Exécutant : 1 jour.

Chargés de chantier : 1 jour + TP 1/2 journée.

# PRÉPARATION AUX HABILITATIONS ÉLECTRIQUES BS – BEMANŒUVRES

## Objectif pédagogique :

- Exécuter en sécurité des interventions de remplacement et de raccordement simples (BS), des manœuvres (BEManœuvres) dans le respect de la réglementation.

## Programme théorique :

- La prévention des risques électriques (suivant publication NF C18-531) :
  - > Définitions.
  - > Les dangers de l'électricité.
  - > Le matériel électrique.
  - > Travaux hors tension.
- > Travaux au voisinage.
- > Intervention BS.
- > Matériel de protection.
- > Information sur les premiers secours.
- > Évaluation théorique.
- > Évaluation pratique.

## Travaux pratiques :

- BS :
  - > Identifier les acteurs.
  - > Analyser les risques.
  - > Préparer l'intervention.
  - > Identifier les matériels électriques.
  - > Identifier les EPI.
  - > Mettre en place la zone d'intervention.
  - > Respecter les instructions.
  - > Réaliser une mise hors tension.
  - > Réaliser une remise sous tension.
  - > Appliquer les instructions de sécurité.
- BEManœuvres :
  - > Identifier les acteurs.
  - > Identifier les matériels électriques.
  - > Identifier les EPI.
  - > Analyser les risques.
  - > Réaliser les manœuvres.
  - > Respecter les instructions.
  - > Rendre compte de son activité.

## Public / Pré-requis :

Personnel non électricien.  
Avoir reçu une formation en électricité adaptée aux opérations qui lui sont confiées.

## Validation :

Le formateur formulera à l'employeur, un avis, l'aidant ainsi à définir le contenu du titre d'habilitation.

## Durée :

1 jour + TP 1/2 journée.

# PRÉPARATION AUX HABILITATIONS ÉLECTRIQUES B1(V) – B2(V) – B2V ESSAI

## Objectif pédagogique :

- Exécuter en sécurité des opérations d'ordre électrique en basse tension dans le respect de la réglementation.

## Programme théorique :

- La prévention des risques électriques (suivant publication NF C18-540) :
  - > Définitions.
  - > Les dangers de l'électricité.
  - > Le matériel électrique.
  - > Travaux hors tension.
- > Travaux au voisinage.
- > Matériel de protection.
- > Information sur les premiers secours.
- > Évaluation théorique.
- > Évaluation pratique.

## Travaux pratiques :

- B1(V) :
  - > Identifier les acteurs.
  - > Analyser les risques.
  - > Respecter les instructions.
  - > Rendre compte de son activité.
  - > Suppression du voisinage (B1V).
- B2(V) :
  - > Identifier les ouvrages ou installations.
  - > Identifier les acteurs.
  - > Respecter les instructions.
  - > Analyser les risques.
- > Suppression du voisinage (B2V).
- > Identifier les matériels électriques.
- > Identifier les EPI.
- > Identifier, vérifier, utiliser les EPC.
- > Mettre en place la zone de travail.
- > Appliquer les instructions de sécurité.
- > Rendre compte de son activité.
- > Rédiger les documents.
- B2V Essai :
  - > Idem B2V + effectuer les essais avec ou sans voisinages et réaliser des consignations.

## Public / Pré-requis :

Personnel électricien chargé d'effectuer des travaux, des essais.

## Validation :

Le formateur formulera à l'employeur, un avis, l'aidant ainsi à définir le contenu du titre d'habilitation.

## Durée :

2,5 jours + TP 1/2 journée.

# PRÉPARATION AUX HABILITATIONS ÉLECTRIQUES BC

## Objectif pédagogique :

- Exécuter en sécurité des opérations d'ordre électrique en basse tension dans le respect de la réglementation.

## Programme théorique :

- La prévention des risques électriques (suivant publication NF C18-540) :
  - > Définitions.
  - > Les dangers de l'électricité.
  - > Le matériel électrique.
  - > Travaux hors tension.
  - > Travaux au voisinage.
  - > Matériel de protection.
  - > Information sur les premiers secours.
  - > Évaluation théorique.
  - > Évaluation pratique.

## Travaux pratiques :

- Analyser les risques.
- Identifier les acteurs.
- Réaliser la consignation en 1 ou 2 étapes.
- Rédiger les documents de consignation.

## Public / Pré-requis :

Personnel électricien chargé d'effectuer une consignation.

## Validation :

Le formateur formulera à l'employeur, un avis, l'aidant ainsi à définir le contenu du titre d'habilitation.

## Durée :

2,5 jours + TP 1/2 journée.

# PRÉPARATION AUX HABILITATIONS ÉLECTRIQUES BR

## Objectif pédagogique :

- Exécuter en sécurité des opérations d'ordre électrique en basse tension dans le respect de la réglementation.

## Programme théorique :

- La prévention des risques électriques (suivant publication NF C18-540) :
  - > Définitions.
  - > Les dangers de l'électricité.
  - > Le matériel électrique.
  - > Travaux hors tension.
  - > Travaux au voisinage.
  - > Intervention BR.
  - > Matériel de protection.
  - > Information sur les premiers secours.
  - > Évaluation théorique.
  - > Évaluation pratique.

## Travaux pratiques :

- Identifier les acteurs.
- Analyser les risques.
- Identifier les zones d'environnement.
- Identifier le matériel et l'outillage approprié.
- Organiser, délimiter et signaler les zones d'intervention.
- Éliminer le voisinage.
- Respecter les consignes.
- Respecter les procédures d'intervention.
- Réaliser les opérations de consignation.
- Effectuer une opération de dépannage, de mesurage et d'essai.
- Réaliser une connexion / déconnexion en présence ou non de tension.
- Rédiger les documents.
- Rendre compte de son activité.

## Public / Pré-requis :

Personnel électricien chargé d'effectuer une intervention d'entretien et de dépannage.

## Validation :

Le formateur formulera à l'employeur, un avis, l'aidant ainsi à définir le contenu du titre d'habilitation.

## Durée :

2,5 jours + TP 1/2 journée.

# PRÉPARATION AUX HABILITATIONS ÉLECTRIQUES BEMESURAGE – BEVÉRIFICATION – BESSAI

## Objectif pédagogique :

- Exécuter en sécurité des opérations d'ordre électrique en basse tension dans le respect de la réglementation.

## Programme théorique :

- La prévention des risques électriques (suivant publication NF C18-531) :
  - > Définitions.
  - > Les dangers de l'électricité.
  - > Le matériel électrique.
  - > Travaux hors tension.
- > Travaux au voisinage.
- > Matériel de protection.
- > Information sur les premiers secours.
- > Évaluation théorique.
- > Évaluation pratique.

## Travaux pratiques :

- BEMesurage - BEVérification :
  - > Identifier les acteurs.
  - > Analyser les risques.
  - > Identifier, vérifier et utiliser le matériel et l'outillage approprié.
  - > Identifier les ouvrages ou installations.
  - > Identifier les zones d'environnement.
  - > Organiser, délimiter et signaler la zone de travail.
  - > Respecter les instructions.
  - > Rédiger les documents.
  - > Respecter les procédures.
  - > Rendre compte de son activité.
- BEEssai :
  - > Identifier les acteurs.
  - > Analyser les risques.
  - > Respecter les instructions.
  - > Identifier, vérifier et utiliser le matériel et l'outillage approprié.
  - > Identifier les zones d'environnement.
  - > Identifier les ouvrages ou installations.
  - > Organiser, délimiter et signaler la zone d'essai.
  - > Respecter les instructions.
  - > Réaliser des consignations sur différents types de matériels.
  - > Suppression du voisinage.
  - > Effectuer des essais avec ou sans voisinage.
  - > Rendre compte de son activité.
  - > Rédiger les documents.

## Public / Pré-requis :

Personnel électricien chargé d'effectuer des essais (BEEssai), vérifications (BEVérification), mesurages (BEMesurage).

## Validation :

Le formateur formulera à l'employeur, un avis, l'aidant ainsi à définir le contenu du titre d'habilitation.

## Durée :

2,5 jours + TP <sup>1</sup>/<sub>2</sub> journée.

# LES RISQUES CHIMIQUES ET SES PICTOGRAMMES

## Objectifs pédagogiques :

- Être capable de se protéger contre les risques présentés par les produits chimiques.
- Connaître la conduite à tenir en cas d'incident ou d'accident.

## Points clés :

- Principaux textes règlementaires.
- Modes d'information.
- Notions de produits dangereux et de prévention.
- Classification des dangers.
- Hygiène et sécurité du travail :
  - > Code du travail / réglementation.

## Public / Pré-requis :

Personnel exposé aux risques chimiques.

## Validation :

Attestation de formation.

## Durée :

1 jour.



# GESTES ET POSTURES DE TRAVAIL

## Objectifs pédagogiques :

- Acquérir les bases d'un geste et d'une posture adéquate afin de réduire la fatigue.
- Diminuer les risques d'accidents et de maladies professionnelles liés aux activités physiques.
- Participer à l'amélioration des conditions de travail.

## Points clés :

- L'homme et les accidents du travail.
- Manutention et réglementation.
- La mécanique humaine – notions d'anatomie.
- La prévention des accidents.
- L'organisation des postes de travail.
- Applications pratiques sur le poste de travail.

## Public / Pré-requis :

Toute personne appelée à effectuer des manutentions et manipulations ou souffrant de «maux de dos».

## Validation :

Attestation de formation.

## Durée :

1 jour.

# TEST SÉCURITÉ ENVIRONNEMENT

## Objectif pédagogique :

- Sensibiliser le salarié aux différents risques inhérents au quotidien en entreprise.

## Points clés :

- L'opérateur face au risque.
- La circulation : les risques liés aux déplacements et aux manutentions.
- Les équipements et procédés de travail : les risques liés aux techniques et produits utilisés.

## Public / Pré-requis :

Opérateur, ETAM.  
Savoir lire et écrire.  
Savoir manipuler l'outil informatique.

## Validation :

Test SE.

## Durée :

4 jours.

# LA RISQU'ATTITUDE

## Objectif pédagogique :

- Être capable d'identifier les risques en entreprise, acquérir un langage commun facilitant le dialogue et la prévention des accidents de travail.

## Points clés :

- Organisation de la prévention des risques.
- L'aspect humain, économique et social des accidents du travail.
- La détection du risque en entreprise : méthodes et moyens.
- Cas pratique.

## Méthode pédagogique :

- Échanges.
- Étude de cas (chasse aux risques « AGE » + exercices en salle).
- Vidéos « INRS ».
- Atelier pédagogique.

## Public / Pré-requis :

Tout salarié d'entreprise.  
Pas de condition préalable.

## Validation :

Attestation de formation.

## Durée :

1 jour.

# LES RISQUES PSYCHOSOCIAUX

## Objectifs pédagogiques :

- Connaître le contexte législatif et les enjeux pour l'entreprise.
- Comprendre les composantes des risques psychosociaux, les facteurs de risques et les conséquences pour le salarié et l'entreprise.
- Engager une réflexion sur les moyens d'action et de prévention envisageables.

## Points clés :

- Définition et contexte.
- Le stress.
- Les violences.
- Le harcèlement moral.
- Quelques modèles et quelques outils.

## Méthode pédagogique :

- Pédagogie active.
- Échange d'expérience.
- Exercices pratiques.

## Public / Pré-requis :

Salarié en charge ou impliqué dans les questions de prévention des risques professionnels.

## Validation :

Attestation de formation.

## Durée :

1 jour.

# ÉQUIPIER DE PREMIÈRE INTERVENTION

## Objectif pédagogique :

- Former le personnel à la prévention des incendies, à la lutte contre l'incendie, avec les moyens d'extinction disponibles dans l'entreprise.

## Points clés :

- Théorie :
  - > Incendie.
  - > Alarme – alerte.
  - > Connaissance des locaux.
  - > Consignes de sécurité.
  - > Les extincteurs.
  - > Les R.I.A. (Robinets Incendie Armés).
  - > Les autres moyens : sable, couverture...
- Pratique :
  - > Exercice d'extinction : sur feux de classe A, B et C.

## Public / Pré-requis :

Ensemble du personnel de l'entreprise (conformément aux articles 231 et 232-12-20-21 du Code du Travail).  
Groupe de 8 à 10 personnes.  
Savoir lire et écrire.

## Validation :

Attestation de formation.

## Durée :

Incendie : 1/2 journée.  
Évacuation : 1/2 journée.

# ÉQUIPIER DE SECONDE INTERVENTION

## Objectif pédagogique :

- Donner au participant les connaissances et savoir-faire lui permettant d'intervenir au sein d'une équipe de Seconde Intervention avec un maximum de sécurité et de moyens.

## Points clés :

- Théorie :
  - > L'incendie, le rôle de l'ESI.
  - > L'organisation et le déroulement de l'intervention.
  - > L'évacuation, l'alarme, l'alerte.
  - > La mise en sécurité des personnes, la protection des voies respiratoires.
  - > L'A.R.I.
  - > Les matériels hydrauliques.
- Pratique :
  - > Équipement du porteur.
  - > Intervention en atmosphère enfumée, recherche et sauvetage de personnes.
  - > Extincteur sur feux réels avec le matériel hydraulique existant dans l'entreprise.

## Public / Pré-requis :

Équipier 1<sup>ère</sup> intervention.  
Disposer d'une attestation de la médecine du travail concernant le port de l'A.R.I. (à fournir à notre formateur).

## Validation :

Attestation de formation.  
Attestation individuelle d'E.S.I.

## Durée :

1 jour.

# SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL (S.S.T.) : FORMATION INITIALE ET MAINTIEN DES ACQUIS ET COMPÉTENCES (MAC)

## Objectifs pédagogiques :

- Évaluer les risques persistants qui menacent la victime ou son environnement.
- Examiner la victime pour prendre les mesures appropriées en temps voulu et dans le bon ordre.
- Effectuer la succession de gestes nécessaires et déterminés par l'examen préalable.
- Savoir identifier les risques de façon à prévenir les accidents du travail.

## Points clés :

- Présentation du sauvetage secourisme du travail.
- Les 6 actions du SST :
  - > Protéger.
  - > Prévenir.
  - > Examiner.
  - > Faire alerter.
  - > Informer.
  - > Secourir.
- Situations inhérentes aux risques spécifiques.
- MAC :
  - > Périodicité : 24 mois maximum.

## Public / Pré-requis :

Tout salarié d'entreprise destiné à assumer les fonctions de SST dans une entreprise.

## Validation :

Certificat de Sauveteur Secouriste du Travail.

## Durée :

Formation initiale : 2 jours.  
Formation continue : 1 jour.

# MEMBRES DU C.H.S.C.T.

## Objectifs pédagogiques :

- Informer le participant membre du C.H.S.C.T. de ses rôles et missions.
- Renforcer l'efficacité du C.H.S.C.T.
- Acquérir le sens des responsabilités par le développement des missions de celui-ci.

## Points clés :

- Module 1 : Fonctionnement du C.H.S.C.T., les rôles et missions des membres.
- Module 2 : Mise en pratique en s'appuyant sur des cas concrets.
- Module 3 : Communication écrite et orale indispensable à l'animation de la sécurité par les membres du C.H.S.C.T.

## Public / Pré-requis :

Membre ou futur membre du Comité d'Hygiène de Sécurité et d'améliorations des Conditions de Travail (formation initiale).

## Validation :

Attestation de formation.

## Durée :

3 ou 5 jours.

## LE PRÉSIDENT DU C.H.S.C.T.

### Objectifs pédagogiques :

- Connaître les bases de la réglementation en terme de prévention, sécurité, santé des salariés.
- Agir en concertation avec le C.H.S.C.T. pour améliorer les conditions de travail.

### Points clés :

- Les éléments d'une politique de prévention.
- Le C.H.S.C.T.
- Le président du C.H.S.C.T. et le fonctionnement du C.H.S.C.T.
- Les tableaux de bord et le C.H.S.C.T.
- Les partenaires internes et externes.
- La politique de prévention et le C.H.S.C.T.
- Le président du C.H.S.C.T. et l'expertise.

### Public / Pré-requis :

Président de C.H.S.C.T.

### Validation :

Attestation de formation.

### Durée :

2 jours.

## LA RESPONSABILITÉ CIVILE ET PÉNALE ET SA RÉPONSE : LA PRÉVENTION

### Objectifs pédagogiques :

- Évaluer le risque accidentel et ses incidences juridiques.
- Estimer le coût de la non-sécurité.
- Définir l'existence de la délégation.
- Mettre en œuvre la politique de prévention.

### Points clés :

- L'environnement juridique et réglementaire en matière de sécurité et de santé au travail.
- L'entreprise face à l'accident et à ses obligations.
- Responsabilité et réparation des AT.
- L'entreprise face à un accident grave.
- Le chef d'entreprise et la responsabilité pénale.
- L'entreprise face à la prévention.

### Public / Pré-requis :

Dirigeant, cadre ou cadre délégataire de pouvoir dans le domaine de l'hygiène et de la sécurité au travail.

### Validation :

Attestation de formation.

### Durée :

1 jour.

# OHSAS «18001» RÉFÉRENTIEL DE MANAGEMENT DE LA SÉCURITÉ ET DE LA SANTÉ

## Objectifs pédagogiques :

- Connaître les obligations législatives et réglementaires et les exigences de l'OHSAS 18001.
- Intégrer cette démarche dans le Système de Management.

## Points clés :

- Enjeux et généralités.
- Évaluation des risques professionnels.
- Intervention des entreprises extérieures.
- Norme OHSAS 18001.
- Management intégré.

## Public / Pré-requis :

Toute personne ayant la responsabilité du Système de Management Environnemental (SME) au sein de son entreprise.

## Validation :

Attestation de formation.

## Durée :

2 jours.

# ÉCOLE PSE

## Objectifs pédagogiques :

- Animer la politique prévention de l'entreprise.
- Connaître la réglementation relative à la sécurité et à l'environnement.
- Utiliser les sources d'information et documentaires avec efficacité.
- Maîtriser les méthodes et outils nécessaires à la mise en place de la prévention.
- Connaître les techniques de communication et d'animation.

## Points clés :

- Réglementation Hygiène Sécurité, les acteurs, la responsabilité.
- Environnement : droit des installations classées, normes ISO 4000, gestion des déchets.
- Prévention des risques, coût et gestion des AT, méthodes et outils.
- Ergonomie des postes de travail.
- Évaluation des risques.
- Machines et équipements de travail, risques électriques.
- Communication et animation.

## Public / Pré-requis :

Toute personne chargée de la sécurité dans l'entreprise, justifiant d'une expérience d'au moins deux ans (accessible par modules).

## Validation :

Certificat «Animateur Prévention Sécurité Environnement» de l'UIMM.

## Durée :

20 jours modulaires.

# DIAGNOSTIC EN ENVIRONNEMENT

## Objectifs pédagogiques :

- Accompagnement en entreprise pour réaliser un diagnostic en environnement.
- Préparation, diagnostic, préconisations.
- Bilan du module environnement.

## Points clés :

- Présentation de l'entreprise par le Responsable Environnement.
- Identification des obligations réglementaires en matière d'environnement.
- Visite du site pour visualiser les équipements, machines, zones de stockage de produits de déchets... ainsi que pour obtenir des informations ou documents complémentaires auprès de différents services.
- Finalisation, en salle, des questionnaires d'audit :  
> Rédaction d'une synthèse d'audit.

## Public / Pré-requis :

Toute personne chargée de la sécurité dans l'entreprise, justifiant d'une expérience d'au moins deux ans (accessible par modules).

## Validation :

Attestation de formation.

## Durée :

1 jour.

# DIAGNOSTIC SÉCURITÉ

## Objectifs pédagogiques :

- Évaluer les risques dans l'entreprise : réalisation d'un diagnostic.
- Rédiger le rapport ou étude de situation sur le thème de la sécurité pour la soutenance.

## Points clés :

- Suivi de la rédaction de l'étude de situation réalisée par les participants.
- Préparation du diagnostic.
- Rédaction du compte-rendu.
- Restitution des conclusions du diagnostic.
- Bilan du module sécurité.

## Public / Pré-requis :

Toute personne chargée de la sécurité dans l'entreprise, justifiant d'une expérience d'au moins deux ans (accessible par modules).

## Validation :

Attestation de formation.

## Durée :

1 jour.

# DONNEURS D'ORDRE : LES RELATIONS ENTRE LES ENTREPRISES UTILISATRICES ET LES ENTREPRISES EXTÉRIEURES : ACCORD NATIONAL DU 26/02/2003

## Objectifs pédagogiques :

- Étudier les problèmes posés par la réalisation de prestations de travaux ou de services dans un site industriel.
- Mettre en place les procédures relatives à la sécurité et à l'hygiène.

## Points clés :

- Décret du 20 février 1992 : le texte et les obligations.
- Responsabilités de l'entreprise utilisatrice et de l'entreprise extérieure, marchandage de main d'œuvre, jurisprudence.
- Arrêté du 26 avril 1996.
- Procédures préalables à l'exécution des travaux.
- Plan de prévention.
- Arrêt programmé, travaux répétitifs, dépannage, travaux neufs.
- Connaissance et respect du règlement de sécurité à l'usage des entreprises extérieures.
- Rôle des C.H.S.C.T.
- Accord du 26 février 2003.

## Public / Pré-requis :

Toute personne chargée de la sécurité dans l'entreprise, justifiant d'une expérience d'au moins deux ans (accessible par modules).

## Validation :

Attestation de formation.

## Durée :

1 jour.

# ÉTUDE DU PHÉNOMÈNE ACCIDENTEL : OUTIL DE PRÉVENTION

## Objectifs pédagogiques :

- Identifier les risques et les causes d'accident dans l'entreprise.
- Connaître les méthodes et outils de diagnostic pour analyser les phénomènes accidentels.
- Maîtriser une situation de crise à l'aide de ces outils.
- Éviter tout phénomène répétitif : la prévention.

## Points clés :

- Le diagnostic d'entreprise, d'atelier.
- L'étude du phénomène accidentel.
- La prévention.

## Public / Pré-requis :

Toute personne chargée de la sécurité dans l'entreprise, justifiant d'une expérience d'au moins deux ans (accessible par modules).

## Validation :

Attestation de formation.

## Durée :

1 jour.



# ÉVALUATION DES RISQUES POUR LA SÉCURITÉ ET LA SANTÉ DES SALARIÉS

## Objectifs pédagogiques :

- Connaître les bases de la réglementation en termes de prévention.
- Satisfaire aux nouvelles obligations du Code du Travail.
- Mettre en œuvre une méthode d'évaluation des risques pour rédiger le document unique.

## Points clés :

- Donner au participant les connaissances de base.
- Faire connaître le «document unique» et la méthode d'évaluation des risques MEDRIS.

## Public / Pré-requis :

Toute personne chargée de la sécurité dans l'entreprise, justifiant d'une expérience d'au moins deux ans (accessible par modules).

## Validation :

Certificat «Animateur Prévention Sécurité Environnement» de l'UIMM après réussite aux examens et soutenance d'un mémoire.  
Attestation de formation.

## Durée :

1 jour.

# L'ENTREPRISE ET LE DROIT DE L'ENVIRONNEMENT

## Objectifs pédagogiques :

- Le droit des installations classées.
- La réglementation sur les rejets et les risques industriels.
- Les bruits du voisinage.

## Points clés :

- Les installations classées.
- Les autres réglementations.
- Eau.
- Air.
- Bruit.

## Public / Pré-requis :

Toute personne chargée de la sécurité dans l'entreprise, justifiant d'une expérience d'au moins deux ans (accessible par modules).

## Validation :

Attestation de formation.

## Durée :

1,5 jour.

# LES ENJEUX ET LES OUTILS DU MANAGEMENT ENVIRONNEMENTAL

## Objectifs pédagogiques :

- Environnement interne et externe des entreprises.
- Éco Audit, Eco Label.
- Le SME.
- Généralités sur les Normes ISO 14000.

## Points clés :

- Environnement interne et externe de l'entreprise.
- Les outils du management environnemental.
- Généralité et découverte du référentiel ISO 14001.

## Public / Pré-requis :

Toute personne chargée de la sécurité dans l'entreprise, justifiant d'une expérience d'au moins deux ans (accessible par modules).

## Validation :

Attestation de formation.

## Durée :

1,5 jour.

# RÈGLEMENTATION HYGIÈNE, SÉCURITÉ, CONDITIONS DE TRAVAIL

## Objectifs pédagogiques :

- Connaître les bases du droit français et communautaire en matière de sécurité.
- Maîtriser la documentation nécessaire à la gestion de la prévention, de la sécurité du travail.

## Points clés :

- Les sources du droit français et communautaire.
- Le droit de la sécurité.
- Le code du travail.
- La responsabilité civile et pénale.
- Application de la réglementation aux accidents de travail.
- L'organisation de la documentation.
- Le renouvellement et la mise à jour régulière des documents législatifs.
- La veille réglementaire.

## Public / Pré-requis :

Toute personne chargée de la sécurité dans l'entreprise, justifiant d'une expérience d'au moins deux ans (accessible par modules).

## Validation :

Attestation de formation.

## Durée :

1 jour.

# PRATIQUER L'AUDIT INTERNE ENVIRONNEMENTAL

## Objectif pédagogique :

- Connaître, appliquer et exploiter les méthodes, l'organisation et le suivi d'audit environnemental.

## Points clés :

- La politique environnementale de l'entreprise.
- La Norme ISO 14001.
- La mise en œuvre des phases de l'audit S.M.E.
- La conclusion de l'audit.
- La proposition de mise en place d'action d'amélioration.

## Public / Pré-requis :

Toute personne amenée à conduire des audits internes selon la Norme ISO 14001.  
Connaissance des fondamentaux des normes.

## Validation :

Attestation de formation.

## Durée :

4 jours.

# ANIMATEUR ENVIRONNEMENT

## Objectifs pédagogiques :

- Connaître les enjeux de l'environnement et les exigences de l'ISO 14001.
- Intégrer cette démarche dans le Système de Management.

## Points clés :

- Les enjeux de l'environnement
- I.C.P.E.
- Déchets.
- Eau, air, bruit.
- Fiscalité.
- S.M.E. et ISO 14001.

## Public / Pré-requis :

Toute personne ayant la responsabilité du Système de Management Environnemental (S.M.E.) au sein de son entreprise.

## Validation :

Attestation de formation.

## Durée :

5 jours.